

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

incô

Institut National
du Cancer

Liberté
Égalité
Fraternité

Décision n° 2025-35 du 25 août 2025 portant désignation d'une personnalité scientifique au sein du conseil d'administration du centre de lutte contre le cancer dénommé « Centre Oscar Lambret »

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L. 1415-2 et suivants et D. 1415-1-1,
Vu le décret du 17 juin 2021 portant nomination du président du conseil d'administration de l'Institut national du cancer,

Vu la convention constitutive de l'Institut national du cancer et notamment l'article 13.2,
Vu l'article L 6162-7 du code de la santé publique,

LE PRESIDENT DE L'INSTITUT NATIONAL DU CANCER
DECIDE

Article 1^{er} :

En application de l'article L.6162-7 du code de la santé publique, Monsieur Benoît DEPREZ est désigné en tant que personnalité scientifique siégeant au conseil d'administration du centre de lutte contre le cancer Centre Oscar Lambret.

Article 2 :

La présente décision prend effet à compter de sa signature. Elle est notifiée à Monsieur Benoît DEPREZ par courrier recommandé avec accusé de réception, une copie étant adressée par courrier électronique au Centre Oscar Lambret , à l'agence régionale de santé des Hauts de France et à la fédération UNICANCER.

La présente décision est publiée au registre des actes administratifs de l'Institut national du cancer.

Fait, à Boulogne-Billancourt, en un exemplaire.
Le 25 août 2025

Le Président
Pr Norbert IFRAH

52, avenue André Morizet
92100 Boulogne-Billancourt - France
Tél.: +33 (0) 1 41 10 50 00 - e-cancer.fr
N° SIRET: 187 512 777 000 33
Code APE: 8412 Z